

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**COMMISSION DE LA CEDEAO**

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



**ECOWAS COMMISSION**

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

## Appel à Candidatures

**Sélection d'un (e) analyste financier(e) pour le  
Programme Régional d'Intégration des Marchés  
Agricoles (PRIMA).**

<b>Référence :</b>	<b>ARAA/PRIMA/2023/SCI/018</b>
<b>Date de publication</b>	<b>6 avril 2023</b>
<b>Date limite de réponse</b>	<b>05 mai 2023 à 17h00 GMT</b>

## 1. Contexte

Les gouvernements de la République du Bénin et de la République du Togo se sont accordés avec le FIDA pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est booster la production agricole à travers l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre les deux pays. Il s'agit d'intensifier les échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO conformément à la vision à long terme d'une zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF).

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) répond aux demandes des gouvernements du Bénin et du Togo concernant un programme régional d'intégration des marchés agricoles dans l'esprit de la zone de libre-échange du continent africain (ZLECAF) aux niveaux sous-régional et continental. Les deux pays soulignent la nécessité de constituer une zone de commerce agricole plus intégrée, en particulier pour mieux renforcer leur position dans les principaux corridors commerciaux de la CEDEAO et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'à la stratégie sectorielle du NEPAD.

La conception du PRIMA s'est basée sur (i) une prise en compte des enseignements tirés par la mise en œuvre des programmes FIDA au Bénin et au Togo, (ii) les priorités politiques et stratégies de développement des deux pays ; (iii) les ODD des Nations Unies et les priorités stratégiques et politiques du FIDA ; (iv) l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; et (v) les échanges d'informations avec autres partenaires techniques et financiers.

Le PRIMA a été approuvé par le Conseil d'Administration du FIDA en décembre 2020.

## 2. Brève présentation du Programme

L'objectif global de PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

Le PRIMA sera mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo) sur une période de 6 ans (de 2022 à 2028) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA sera coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Elle accompagnera principalement les actions de coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des connaissances, intégration des marchés, dialogue politique et mise en œuvre de l'engagement citoyen.

Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont : i) Intégration des marchés et entrepreneuriat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.

### **Composante 1 : Intégration des marchés et entrepreneuriat rural**

La composante 1 soutiendra les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les couloirs commerciaux sous-régionaux et transfrontaliers en (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec une accessibilité cohérente et permanente (routes rurales), (ii) réhabilitant et améliorant la qualité des marchés de demi-gros existants, (iii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques, (iv) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans cette initiative régionale.

### **Composante 2 : Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique**

La composante 2 est composée des trois sous-composantes suivantes : (i) Gestion durable des bassins versants transfrontaliers ; (ii) Développement et gestion durable des périmètres irrigués à petite échelle ; (iii) Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes. Les domaines d'intervention potentiels seront précisés lors de la mission de formulation. Cette composante développera la synergie et la complémentarité avec le portefeuille de projets en cours du FIDA en mettant l'accent sur l'agro-entrepreneuriat.

### **Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen**

Cette composante vise à renforcer l'intégration économique régionale, dont la participation des organisations d'agriculteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO et des autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières. Cette approche permettra d'identifier les lacunes réglementaires (normes, qualité des produits agricoles).

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des groupes cibles de PRIMA et des partenaires clés à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration des marchés. Un premier ensemble d'activités sera lié à la collecte, aux études et à l'analyse de données pour définir un programme de dialogue politique. L'autre sera axé sur le renforcement des capacités des parties prenantes à mieux suivre et évaluer la mise en œuvre de PRIMA avec des propositions régulières sur les améliorations et les enseignements tirés à intégrer dans le dialogue politique (engagement citoyen).

Le Programme soutiendra l'intégration de marchés territoriaux transfrontaliers plus efficaces et plus performants au sein des corridors commerciaux régionaux conduisant à une transformation structurelle de l'agriculture familiale orientée

vers le marché afin d'assurer un meilleur revenu à 90 000 ménages ruraux vulnérables (soit 516 000 personnes). L'intégration du commerce régional se fera par des investissements significatifs dans le développement d'un réseau cohérent d'infrastructures économiques comprenant la réhabilitation et la gestion durable de neuf marchés transfrontaliers de demi-gros et des 18 centres de collecte territoriaux et de 500 km de routes rurales. Les bénéficiaires seront impliqués dans la gestion et la maintenance. Le désenclavement des bassins de production et la demande croissante résultant de ce réseau régional de marchés réhabilités sera satisfaite par une augmentation de la production de 30% (riz, maraîchage, cultures associées) qui sera rendu possible par le développement d'une agriculture résiliente au climat sur 16 000 ha de terres de sous-bassins versants entourant 4 000 ha de plaines et bas-fonds. Il facilitera également la gestion transfrontalière des ressources naturelles.

Un dialogue politique efficace, enrichi de mécanismes de feed-back citoyen à temps opportun et de manière inclusive, permettra au PRIMA d'être plus stratégique, systémique et inclusif. Il y parviendra en (i) comblant les lacunes des politiques régionales et nationales existantes (c'est-à-dire en supprimant les obstacles physiques et non physiques pour un commerce agricole transfrontalier efficace entre les deux pays); et (ii) élargir l'accès à d'autres grands marchés régionaux et intrarégionaux au profit des petits producteurs vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes.

D'un point de vue politique, le programme adoptera une approche plus globale nécessaire à une intégration transfrontalière plus approfondie. En effet, l'amélioration des infrastructures et la facilitation des procédures commerciales sont importantes pour stimuler le commerce agricole, car les produits sont périssables et peuvent être rapidement affectés par l'inefficacité des douanes ou le manque d'infrastructures. Par ailleurs, il sera également nécessaire de prendre des mesures non tarifaires pour dynamiser le commerce intra et extrarégional dans les deux pays en harmonisant les règles d'origine et les normes, ainsi que les normes de produits conformes aux lignes directrices la CEDEAO et de l'UEMOA. La fourniture d'une assistance technique à différentes entreprises (en particulier les petits et moyens exportateurs) est indispensable pour aider les entreprises à se conformer aux normes régionales et internationales. Ceci est vital pour améliorer la qualité des produits exportés et dans la production de biens qui peuvent être vendus sur les marchés régionaux et internationaux. Il est essentiel de rendre les règles et procédures plus transparentes sur les sites Web des douanes afin de réduire les coûts induits par les barrières non tarifaires et ainsi permettre une mise en œuvre plus facile et plus efficace.

L'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap, afin qu'ils puissent bénéficier de débouchés commerciaux accrus, impliquera des activités de programme liées à la formation à l'esprit d'entreprise et au financement de plans d'affaires de 540 "agri preneurs" et de 1 200 initiatives par le biais de coopératives rurales de jeunes et de femmes.

L'ensemble spécifique d'activités pro-nutrition et sexospécifiques du Programme, y compris pour les droits fonciers des femmes, les chaînes de valeur sensibles au genre (à savoir le moringa, le beurre d'arachide) et les entreprises (transformation du riz), ainsi que l'augmentation prévue des revenus provenant des régions l'intégration commerciale, va être propice à l'amélioration

de l'alimentation familiale, de la nutrition et de la sécurité alimentaire des ménages ciblés.

### **3. Rôles/Responsabilités**

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Chef de l'Administration et des Finances de l'ARAA, ainsi que le(la) Coordonnateur(trice) Régional(e) du PRIMA, l'Analyste financier a pour mission d'appuyer l'ARAA dans la gestion administrative et financière du Programme.

Le poste sera basé à Lomé, au Togo auprès de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO (ARAA).

A ce titre, il(elle) sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Appuyer les Unités de Gestion de Projets (UGP) aux Bénin et au Togo ;
- Suivre et tenir à jour la situation financière du Programme ;
- Faire des imputations comptables, analytiques et budgétaires ;
- Examiner les pièces justificatives afin de s'assurer qu'elles sont complètes, exactes et valides, conformément aux politiques, procédures, règles et règlements applicables ;
- Tenir à jour et de manière régulière les documents comptables (journaux et livres comptables) suivant le système défini et tenir une comptabilité informatisée par le logiciel SAP donnant les détails pour chaque catégorie de dépenses, composante, sous-composante, bénéficiaires et sources de financement (Saisie des transactions financières et comptables de façon exhaustive dans les journaux respectifs) ;
- Tenir la comptabilité la composante régionale du Programme ;
- Produire les rapports de suivi financier et tableaux de bord du Programme faisant apparaître les décaissements, les engagements, les factures reçues et payées, l'exécution budgétaire, suivi du marché pour chaque contrat ou lettre de marché ;
- Préparer les demandes de retraits de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives du bailleur de fonds ;
- Veiller à ce que les comptes soient régulièrement approvisionnés en vue du règlement rapide des dépenses engagées dans le cadre du Programme ;
- Préparer les chèques et ordres de virement pour paiement des factures fournisseurs ;
- Classer les archives de la comptabilité et les pièces comptables dans leurs fichiers respectifs ;
- Faire mensuellement des états de rapprochement bancaires des comptes de la composante du Programme et sortir la situation de la trésorerie ;
- Préparer les états financiers pour les besoins de l'audit ou tout autre contrôle nécessaire ;
- Se rendre disponible et fournir toutes les informations et documentations nécessaires (en relation avec les aspects financiers et comptables) lors des audits, contrôles et durant les missions de supervision ;
- Tenir et mettre à jour le registre des immobilisations, y compris les modifications requises des immobilisations dans le système SAP (cessions, radiations, modification des données de base) ;
- Participer à l'inventaire physique des biens financés par le Programme ;
- Participer à l'élaboration budgétaire et en faire le suivi de manière régulière dans le système comptable SAP ;
- Faire des propositions et contribuer à la mise à jour du manuel des procédures en rapport avec les opérations du service comptabilité ;
- Récupérer et mettre à disposition les pièces justificatives et informations pertinentes pour les audits internes et externes ;
- Assurer la mise en œuvre de toutes autres tâches en liaison avec le poste.

#### **4. Qualifications, expériences, compétences**

##### **Qualifications**

- Être titulaire d'un diplôme (BAC + 4) en Comptabilité, Gestion, Finances, Sciences économiques.
- Un diplôme d'expertise comptable serait un avantage.

##### **Expériences**

- Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans la gestion administrative, comptable et financière dans une structure privée ou publique dont au moins trois (03) années dans la tenue de la comptabilité des programmes ou projets de développement financés par les principaux partenaires techniques et financiers (FIDA, IDA/Banque mondiale, BAD, AFD, UE, Fond mondial pour la santé...etc.) ;
- Avoir une expérience au sein d'un programme régional de développement sera un atout ;
- Avoir la maîtrise des opérations comptables et financière des projets financés par le FIDA sera un atout ;
- Avoir au moins une expérience avérée dans la consolidation budgétaire et comptable de multiples données en provenance de multiples structures.

##### **Compétences**

- Compétences en gestion financière et budgétaire de projets de développement ;
- Compétences avérées en passation de marchés et suivi de contrats : rédaction des documents administratifs de passation, rédaction des contrats et PV, définition des critères d'attribution, suivi administratif et financier, participation aux comités d'évaluation des appels d'offres ;
- Bonne connaissance des standards internationaux en comptabilité et d'audit ;
- Excellente maîtrise d'Excel et notamment dans l'analyse et le retraitement de bases de données ;
- Maîtrise d'un logiciel comptable - la connaissance du logiciel SAP serait un atout ;
- Bonne connaissance des règles et procédures de décaissement des projets financés par des grands bailleurs de fonds notamment le FIDA, est un atout ;
- Intégrité morale et professionnelle et une grande capacité et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- Très bonne maîtrise des outils de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Maîtrise du français ou de l'anglais.

#### **5. Conditions générales pour tous les postes**

- Le consultant sera basé à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation ;
- La durée du contrat est d'un an renouvelable après son évaluation satisfaisante et en fonction de la disponibilité de ressources.
- La mission est à plein temps et exclu de facto tout autre engagement incompatible avec cette condition
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits.

## **6. Procédures de sélections**

### **6.1. Eligibilité et qualifications**

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission. Les critères de qualifications et d'expériences mieux décrites dans les termes de référence.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

### **6.2 Dossier de candidatures**

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de motivation, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), email et contacts téléphoniques) ;
- Copie du diplôme le plus élevé en Comptabilité, Gestion, Finances, Sciences économiques ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

### **6.3 Réception des candidatures**

- Date et heure limite de réception des candidatures : 05 mai 2023 à 17 H00 GMT.
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse :Dropbox  
<https://www.dropbox.com/request/R3VtuYB16h2OKHpL5ZkQ>
- Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

### **6.4 Méthode de sélection**

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Une interview d'évaluation des connaissances, compétences et aptitudes

pourra être organisée avec les meilleurs candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

### **6.5 Demande d'information complémentaires**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org), [mnakorba@araa.org](mailto:mnakorba@araa.org) avec en objet « SCI018- PRIMA- Analyste Financier(e) ».